

**AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE**

**Nom et adresse officiels de la personne publique :**

Université de Franche-Comté - Pouvoir Adjudicateur : Mme la Présidente  
1, Rue Claude Goudimel - 25030 BESANCON CEDEX  
Téléphone : 03.81.66.59.02/ 03.81.66.57.15 - Mail : service.marches@univ.fcomte.fr

Objet du Marché : Accord cadre relatif aux :

***PRESTATIONS DE SERVICE D'ASSURANCE pour l'ensemble des sites de l'Université de Franche-Comté***

**Classification CPV :**

Les fournitures, objets du présent marché, répondent au code CPV suivant :

	<b>INTITULES</b>	<b>Codes CPV</b>
<b>Lot n° 01</b>	<b>ASSURANCE MULTIRISQUE DOMMAGES AUX BIENS dont TOUS RISQUES EXPOSITIONS</b>	<b>66515000-3</b>
<b>Lot n° 02</b>	<b>ASSURANCE BRIS DE MACHINE ET TOUS RISQUES INFORMATIQUES</b>	<b>66515000-3</b>
<b>Lot n° 03</b>	<b>ASSURANCE CYBER RISK</b>	<b>66515411-7</b>
<b>Lot n° 04</b>	<b>ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ET PROTECTION JURIDIQUE</b>	<b>66516000-0</b>
<b>Lot n° 05</b>	<b>ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT</b>	<b>66512100-3</b>
<b>Lot n° 06</b>	<b>ASSURANCE ASSISTANCE</b>	<b>66512100-3</b>
<b>Lot n° 07</b>	<b>ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE</b>	<b>66514110-0</b>

**Lieu d'exécution et de livraison :** Le marché sera exécuté pour l'ensemble des composantes de l'Université de Franche-Comté.

**Caractéristiques principales :** Appel d'Offres Ouvert divisé en 7 lots. Les candidats pourront répondre à 1 ou plusieurs lots

**Variantes :** les variantes sont autorisées.

**Réserves :** les réserves sont autorisées

**Durée du marché :**

Le marché est conclu pour une durée de 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à 0h00 et cessera le 31 décembre 2027 à minuit

**Modalités essentielles de financement et de paiement :**

Le financement direct du prix s'effectue sur le budget de l'Université. Paiement par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures, prévu par le décret n° 2013-269 du 29 mars 2013 et dans les conditions prévues par les articles R 2191-4 à R 2191-31 du code de la commande publique.

**Conditions de participation :** justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats : celles fixées dans le règlement de consultation.

**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères indiqués dans le règlement de consultation (RC)

**Procédure de passation** : Appel d'Offres Ouvert en application des articles: L2124-1, R2124-1, R 2124-2-1°, R2161-2, R2161-5, R2162-1 à R2162-14 du code de la commande publique, du code de la commande publique.

Les prestations faisant l'objet du présent marché doivent être conformes aux dispositions de Code de la Commande Publique et du Code des Assurances

**Délai de validité des offres** : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué au marché par la personne publique : CCAP n° 23.025 du 5/10/2023.

**Délai et procédures de voies de recours auprès du tribunal administratif de Besançon :**

- **Référé pré contractuel** (article L.551-1 du code de justice administrative) jusqu'à la date de signature du marché.

- **Référé contractuel** (articles L 551-13 à L 551-16 du code de justice administrative) dans un délai de 1 mois à compter de la publication d'un avis d'attribution au Journal Officiel de l'Union Européenne et dans un délai de 6

mois à compter de la notification du marché dans les autres cas.

- **Recours de pleine juridiction** : par tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de la parution de l'avis d'attribution annonçant la conclusion du marché.

- **Recours pour excès de pouvoir** contre les actes détachables dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée.

**Instance compétente pour l'introduction des procédures de recours :**

Tribunal administratif - 30 rue Charles Nodier - 25000 BESANCON - Téléphone : 03.81.82.60.00 -

[Greffes.ta-besancon@juradm.fr](mailto:Greffes.ta-besancon@juradm.fr)

**Date limite de réception des offres : Jeudi 16 novembre 2023 à 12h00 (heure de Paris)**

Les offres doivent obligatoirement être déposées par voie dématérialisée via le profil acheteur PLACE à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

La transmission des offres par un autre moyen n'est pas autorisée. Les plis, enregistrés dans l'ordre d'arrivée, doivent parvenir avant la date et heure limite de réception des offres fixée au 16/11/2023 avant 12h00 (heure de Paris).

Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur.

Le pli doit contenir les pièces de l'offre définies au présent règlement de la consultation.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des candidatures.

Si une nouvelle candidature est envoyée par voie électronique par le même candidat, celle-ci annule et remplace l'offre précédente.

Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Les candidats transmettront leurs réponses dans des formats de fichiers identiques à ceux des documents constituant le dossier de consultation des entreprises.

La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

La signature électronique du contrat par l'attributaire n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

Après attribution, les candidats sont informés que l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier, pour donner lieu à la signature par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

Date d'envoi de l'avis à la publication : **Vendredi 13/10/2023**